

Programme de retraite et d'épargne des sociétés affiliées canadiennes de Johnson & Johnson



Présentatrice : Nha-Thy Vo
Conseillère adjointe en retraite
Services-conseils CD, Solutions pour les employeurs
TELUS Santé

Depuis ses 2 ans chez TELUS Santé, Nha-Thy fournit des services de conseil et des solutions aux promoteurs de régimes de capitalisation, telles que la conception des régimes et diverses analyses au niveau des placements, de la gouvernance, des prestataires et du comportement des participants.

Son expertise a été acquise au cours de plus de 20 ans dans les services de régimes collectifs de retraite au sein des compagnies d'assurance, où elle a soutenu, à tour de rôle, employeurs, employé et retraités, et aussi les bénéficiaires, lorsqu'elle s'est spécialisée dans les réclamations complexes pour décès, ruptures de mariage et faillites, en conciliant la conformité législative et fiscale avec l'empathie envers les clients.

Nha-Thy vise à simplifier les concepts financiers et à motiver les individus à s'engager dans la planification financière. En tant qu'ancienne participante d'un programme d'enseignement et d'échange au Japon, elle forme les nouvelles recrues, notamment dans la préparation financière pour leurs aventures.

Sur le plan personnel, Nha-Thy a voyagé dans plus de 40 pays, appréciant les interactions sociales culturellement riches, ainsi que la cuisine, la littérature et le cinéma internationaux, tant à l'étranger que chez soi.

Contents

Objectifs d'apprentissage	4
Dispositions des régimes de retraite et d'épargne en vigueur depuis le 1er janvier 2022	4
A. Régime de retraite à prestations déterminées (PD) de base	5
1. Survol	5
2. Formule de calcul de la rente viagère	5
3. Mode normal de versement et rente réversible au conjoint survivant ou à la conjointe survivante	6
4. Options d'âge de retraite	6
B. Volets facultatifs	7
Volets facultatifs : Survol	7
Choisir plusieurs composants optionnels	8
B1. Volet PD facultatif	8
B2. Volet à cotisations déterminées (CD)	9
B3. Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	9
B4. Cotisations accessoires optionnelles (CAO)	10
B5. Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	10
B6. Compte non enregistré	11
Choix de volets facultatifs – Éléments à prendre en considération	11
Choix	12
Comparaison 1 : régime de retraite PD de base seulement ou régime de retraite PD de base + volet PD facultatif	12
Comparaison 2 : Régime de retraite PD de base + volet PD facultatif ou régime de retraite PD de base + (un ou plusieurs des volets suivants : volet CD, REER, CELI, compte non enregistré)	13
“Trajectoire assistée ou trajectoire autonome?	13
Option par défaut et vos choix	14
Résumé : régime de retraite PD de base et volets facultatifs de Johnson & Johnson	14
Lancement d'un nouveau fonds à date cible : Portefeuilles Fidelity Passage ^{MC}	15
Fonds à date cible : il évolue avec vous jusqu'à la retraite	15
Choisir un portefeuille Passage	16
Choisir des fonds à date cible de Fidelity Passage ^{MC}	16
Notion clé : Fonds à date cible et fonds équilibré	17
Liste de choses à faire	18
Trouver un planificateur financier	18
Ressources: Johnson & Johnson Centre d'appels des avantages sociaux	19
Ressources: Johnson & Johnson À votre avantage	19
Annexe : Lire la fiche de renseignements d'un fonds à date cible	21

Objectifs d'apprentissage

Voici les objectifs de ce module :

- Comprendre le régime de retraite à prestations déterminées (PD) de base de Johnson & Johnson et la façon dont votre rente est calculée
- Comparer les volets facultatifs offerts par Johnson & Johnson et déterminer ceux qui conviennent le mieux à vos objectifs
- Comprendre comment les fonds à date cible du portefeuille Fidelity Passage^{MC} s'ajustent automatiquement en fonction du moment où vous prévoyez prendre votre retraite

Toutes les mesures ont été prises pour vous fournir de l'information exacte sur vos régimes de retraite et d'épargne dans le cadre de la séance d'aujourd'hui. Cette information provient des livrets d'information pour les participants ainsi que du texte du régime de retraite. En cas de divergence, le texte du régime de retraite aura préséance.

Dispositions des régimes de retraite et d'épargne en vigueur depuis le 1er janvier 2022

A. Régime de retraite à prestations déterminées (PD) de base

- **Tous les employés admissibles y participent.**
- Il vous procure un **revenu de retraite mensuel fixe votre vie durant.**
- La rente est établie au moyen d'une **formule de calcul** qui comprend **votre salaire moyen de fin de carrière et vos années de service.**

B. Volets facultatifs

1. Volet PD facultatif
2. Volet à cotisations déterminées (CD)
3. Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
4. Cotisations accessoires optionnelles (CAO)
5. Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)
6. Compte non enregistré

A. Régime de retraite à prestations déterminées (PD) de base

1. Survol

Caractéristique	Description
1. Structure du régime : prestations déterminées	Le régime à prestations déterminées prévoit le versement d'un revenu de retraite aux participants lorsqu'ils prennent leur retraite. Il vous procure une rente tout votre vie durant.
2. Admissibilité à l'adhésion	Tous les employés admissibles y participent : tous les employés à temps plein et les employés à temps partiel qui ont accumulé 700 heures ou qui touchent un salaire annuel équivalant à au moins 35 % du MGAP (maximum des gains annuels ouvrant droit à pension – en 2025, ce montant s'élève à 71 300 \$, donc 35 % du MGAP = 24 955 \$)
3. Cotisations de l'employé·e	<i>You ne versez aucune cotisation au régime :</i> toutes les cotisations sont entièrement versées par Johnson & Johnson en votre nom.
4. Cotisations de l'employeur	Votre employeur verse la somme nécessaire pour couvrir les prestations constituées au cours de l'année et pour capitaliser tout déficit des années précédentes.
5. Formule de calcul de la rente viagère	À votre départ à la retraite, vous recevez une rente viagère. Le montant de cette rente est déterminé selon la formule de calcul suivante : <i>0,50 % de votre salaire moyen de fin de carrière multiplié par vos années de service reconnu accumulées.</i> <i>(Salaire moyen de fin de carrière : un cinquième de la rémunération totale que vous avez touchée au cours des cinq années les mieux rémunérées durant vos dix dernières années de service reconnu)</i>
6. Rente réversible au conjoint survivant ou à la conjointe survivante	Si vous avez <u>un·e conjoint·e</u> en droit ou de fait au moment de votre départ à la retraite, le mode normal de versement est une rente réversible à 60 % au conjoint survivant ou à la conjointe survivante au moment de votre décès.

2. Formule de calcul de la rente viagère

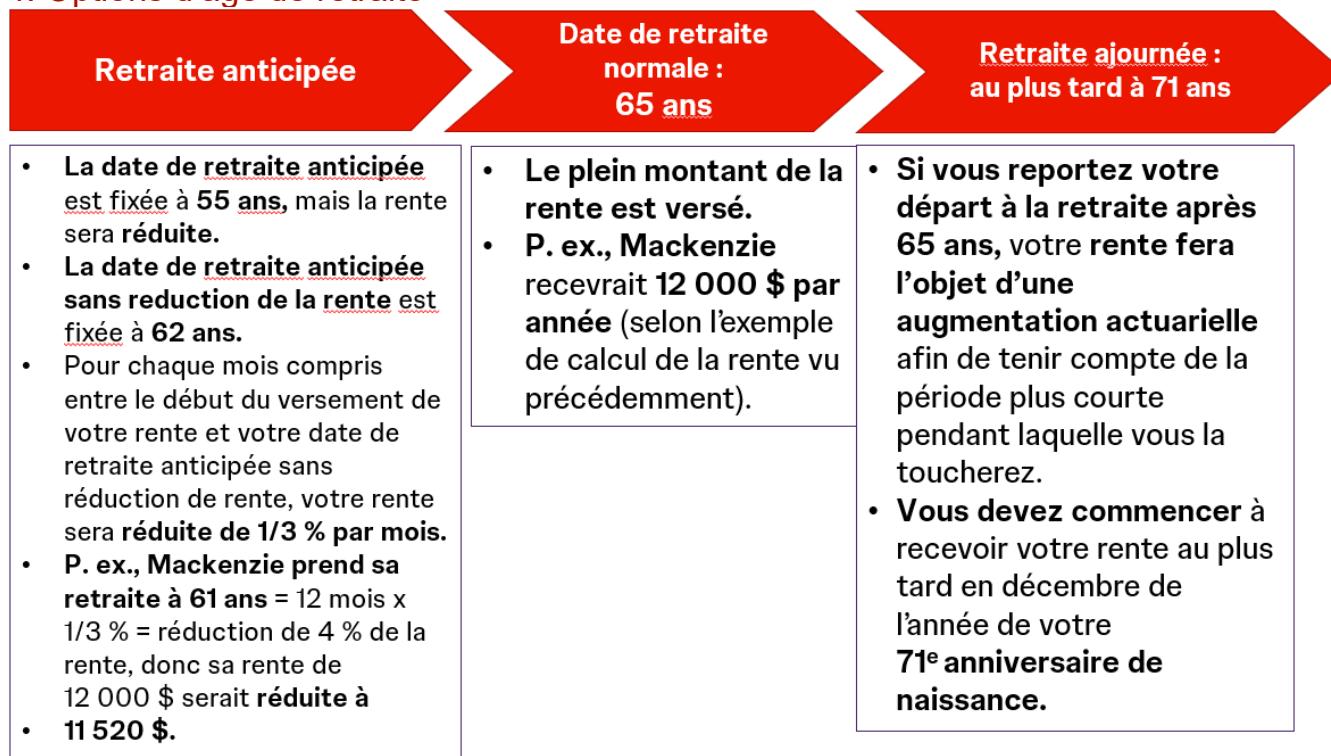
P. ex., Mackenzie a un salaire moyen de fin de carrière de 120 000 \$ et compte 20 années de service.		
1	0,50 % du salaire moyen de fin de carrière	0,50 % x 120 000 \$
2	Multiplié par : années de service reconnu accumulées	x 20 ans
3	DONNE : montant de la rente viagère annuelle	= 12 000 \$ par année (ou 1 000 \$ par mois)

Mackenzie recevra une rente annuelle de 12 000 \$ au titre du régime de retraite PD de base.

3. Mode normal de versement et rente réversible au conjoint survivant ou à la conjointe survivante

Mode de versement de la rente	Description
Si vous n'avez pas de conjoint·e au moment de votre départ à la retraite	Si vous n'avez pas de conjoint·e à la date de début du versement de votre rente, le mode normal de versement est une rente payable votre vie durant, assortie d'une garantie de 5 ans.
Si vous avez un·e conjoint·e au moment de votre départ à la retraite	Si vous avez un·e conjoint·e, le mode normal de versement est une rente réversible à 60 % au conjoint survivant ou à la conjointe survivante à votre décès et payable sa vie durant. D'autres options de rente réversible au conjoint survivant ou à la conjointe survivante vous sont offertes, notamment : 66 2/3 %, 75 %, 100 % et 60 %, assorties d'une garantie de 10 ans. Pour en savoir plus sur ces options, communiquez avec le Centre d'appels des avantages sociaux.

4. Options d'âge de retraite



B. Volets facultatifs

A. Régime de retraite PD de base

- Il vous procure un **revenu de retraite mensuel fixe votre vie durant.**
- La rente est établie au moyen d'une **formule de calcul** qui comprend votre **salaire moyen de fin de carrière et vos années** de service.

B. Volets facultatif

1. Volet PD facultatif
2. Volet à cotisations déterminées (CD)
3. Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
4. Cotisations accessoires optionnelles (CAO)
5. Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
6. Compte non enregistré

Volets facultatifs : Survol

Des volets facultatifs sont offerts afin que vous puissiez **bonifier vos prestations au titre du régime de retraite PD de base**. Toutefois, gardez à l'esprit les points suivants au moment de choisir un ou plusieurs volets facultatifs, le cas échéant :

- Quels sont **vos priorités et vos objectifs actuels en matière d'épargne?**
- Quels **volets facultatifs correspondent le mieux** à vos priorités et à vos objectifs?
- Les cotisations versées aux volets facultatifs réduiront le montant d'argent que vous pouvez dépenser aujourd'hui, mais vous **épargnerez en vue de votre retraite et bénéficierez des cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson.**

Choisir plusieurs composants optionnels

Vous pouvez choisir une ou plusieurs options non PD (CD, REER, CAO, CELI ou compte non enregistré). **J&J égalera vos contributions**, mais il y a un **pourcentage maximum de correspondance globale**.

Scénario 1 : Option PD est choisie	Exemple
Si vous avez choisi l'Option PD, J&J égalera vos contributions jusqu'à 1,75 % au total.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous pourriez cotiser 1,75 % au REER, et J&J l'égalera avec 1,75 % en tout. • Vous pouvez également choisir de cotiser à l'un des autres comptes d'épargne, comme le CELI. Toutefois, puisque vous avez atteint la cotisation maximale de contrepartie de l'employeur, il n'y aura pas de cotisations additionnelles. • Vous bénéficieriez toujours d'économies supplémentaires et de frais de gestion des investissements réduits.
Scénario 2 : Option PD n'est pas choisie	Exemple
Si vous n'avez pas choisi l'Option PD, J&J égalera vos contributions jusqu'à 4 % au total.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous pourriez cotiser 4 % au REER, et J&J l'égalera avec 4 % en tout. • Vous pouvez également choisir de cotiser à l'un des autres comptes d'épargne, comme le CELI. Toutefois, puisque vous avez atteint la cotisation maximale de contrepartie de l'employeur, il n'y aura pas de cotisations additionnelles. • Vous bénéficieriez toujours d'économies supplémentaires et de frais de gestion des investissements réduits.

B1. Volet PD facultatif

Caractéristique	Description
Revenu viager	Tout comme le régime PD de base, le volet PD facultatif vous verse votre vie durant une rente annuelle équivalant à 0,70 % de votre salaire moyen de fin de carrière multiplié par vos années de service reconnu accumulées , en plus de la rente du régime PD de base.
Cotisations de l'employé·e	Vous versez des cotisations égales à 2,25 % de votre salaire , sous forme de retenues salariales.
Exemple de cotisations	2,25 % x 120 000 \$ = 2 700 \$ par année (ou 104 \$ par paie, toutes les deux semaines)

Formule de calcul de la rente : p. ex., Mackenzie a un salaire moyen de fin de carrière de 120 000 \$ et compte 20 années de service.

1	0,70 % du salaire moyen de fin de carrière	0,70 % x 120 000 \$
2	Multiplié par : années de service reconnu accumulées	x 20 ans
3	DONNE : montant de la rente viagère annuelle	= 16 800 \$ par année (ou 1 400 \$ par mois)

B2. Volet à cotisations déterminées (CD)

Caractéristique	Description
Volet à cotisations déterminées (CD)	Tout au long de votre vie active, vous versez des cotisations au volet CD. À votre départ à la retraite, vous recevrez le solde de votre compte que vous pourrez utiliser pour augmenter vos revenus de retraite.
Cotisations de l'employé·e	<p>Vous pouvez verser des cotisations égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> un maximum de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif un maximum de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Cotisations de contrepartie de l'employeur	<p>Johnson & Johnson versera des cotisations de contrepartie égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 % des vôtres jusqu'à concurrence de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif 100 % des vôtres jusqu'à concurrence de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Placements	Il existe un ensemble d'options de placement dans lesquelles vous pouvez choisir d'investir
Exemple de cotisations	<p>En supposant que Mackenzie participe à ce régime, il ou elle peut verser :</p> $1,75 \% \times 120\,000 \$ = 2\,100 \$$ par année (ou 81 \$ par paie, toutes les deux semaines).
Exemple de solde du compte au départ à la retraite	<p>Après 20 ans, le solde de son compte pourrait se chiffrer à 139 000 \$. Ce montant comprend les cotisations de l'employé·e et de l'employeur et est fondé sur un taux de rendement de 5 %.</p> <p>*S'ils choisissaient 4 %, cela pourrait potentiellement atteindre 317 000 \$.</p>

B3. Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Caractéristique	Description
Compte de REER	Tout au long de votre vie active, vous versez des cotisations au REER, jusqu'à votre plafond de cotisation au REER* . En plus d'épargner pour la retraite, vous pourriez également utiliser ce REER pour acheter une maison (Régime d'accèsion à la propriété/RAP) ou retourner aux études (Régime d'encouragement à l'éducation permanente/REEP).
Cotisations de l'employé·e	<p>Vous pouvez verser des cotisations égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> un maximum de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif un maximum de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Cotisations de contrepartie de l'employeur	<p>Johnson & Johnson versera des cotisations de contrepartie égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 % des vôtres jusqu'à concurrence de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif 100 % des vôtres jusqu'à concurrence de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Placements	Il existe un ensemble d'options de placement dans lesquelles vous pouvez choisir d'investir
Exemple de cotisations	<p>En supposant que Mackenzie participe à ce régime, elle peut verser :</p> $1,75 \% \times 120\,000 \$ = 2\,100 \$$ par année (ou 81 \$ par paie, toutes les deux semaines).
Exemple de solde du compte au départ à la retraite	<p>Après 20 ans, le solde de son compte pourrait se chiffrer à 139 000 \$. Ce montant comprend les cotisations de l'employée et de l'employeur et est fondé sur un taux de rendement de 5 %.</p> <p>*S'ils choisissaient 4 %, cela pourrait potentiellement atteindre 317 000 \$.</p>

B4. Cotisations accessoires optionnelles (CAO)

Caractéristique	Description
Compte CAO	<p>Vous pouvez utiliser le solde de votre compte CAO pour bonifier vos prestations du régime de retraite PD de base de différentes façons :</p> <ol style="list-style-type: none"> Minimiser ou éliminer la réduction pour retraite anticipée, si vous prenez votre retraite avant 62 ans Modifier votre salaire moyen de fin de carrière : Il s'agit habituellement de la moyenne des cinq dernières années, mais le solde de votre compte CAO peut être utilisé pour la remplacer par le salaire moyen indexé des trois dernières années. Bonifier la prestation de raccordement : Avant de commencer à toucher la rente du Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime des rentes du Québec (RRQ) et la prestation de la Sécurité de la vieillesse (SV) à 65 ans, le solde de votre compte CAO peut servir à obtenir des prestations de raccordement. Bonifier les prestations au conjoint ou à la conjointe : Le solde de votre compte CAO peut servir à bonifier les prestations de votre conjoint-e sans réduire le montant de votre rente. Augmenter votre rente : Le solde de votre compte CAO peut servir à augmenter le montant de votre rente afin de tenir compte de l'inflation.
Cotisations de l'employé·e	<p>Vous pouvez verser des cotisations égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> un maximum de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif un maximum de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Cotisations de contrepartie de l'employeur	<p>Johnson & Johnson versera des cotisations de contrepartie égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 % des vôtres jusqu'à concurrence de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif 100 % jusqu'à 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Placements	Il existe un ensemble d'options de placement dans lesquelles vous pouvez choisir d'investir.
Exemple de cotisations	<p>En supposant que Mackenzie participe à ce régime, elle peut verser :</p> $1,75 \% \times 120\,000 \$ = 2\,100 \$ \text{ par année (ou } 81 \$ \text{ par paie toutes les deux semaines)}$
Exemple de solde du compte CAO au départ à la retraite	<p>Après 20 ans, le solde de son compte pourrait se chiffrer à 139 000 \$. Ce montant comprend les cotisations de l'employée et de l'employeur et est fondé sur un taux de rendement de 5 %.</p> <p>*S'ils choisissaient 4 %, cela pourrait potentiellement atteindre 317 000 \$.</p>

B5. Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Caractéristique	Description
CELI	<p>Les principaux avantages du CELI sont la croissance et les retraits à l'abri de l'impôt. Vous pouvez utiliser cet argent pour n'importe quel projet, quand vous le voulez. Les cotisations aux CELI sont effectuées après impôt, jusqu'à concurrence de votre plafond de cotisation au CELI. Donc elles ne réduisent pas votre revenu imposable (contrairement à celles versées au REER).</p>
Cotisations de l'employé·e	<p>Vous pouvez verser des cotisations égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> un maximum de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif un maximum de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Cotisations de contrepartie de l'employeur	<p>Johnson & Johnson versera des cotisations de contrepartie égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 % des vôtres jusqu'à concurrence de 1,75 % de vos gains (c.-à-d., 0,875 %) si vous participez au volet PD facultatif 50 % jusqu'à 4 % de vos gains (c.-à-d., 2 %) si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Placements	Il existe un ensemble d'options de placement dans lesquelles vous pouvez choisir d'investir.
Exemple de cotisations	<p>En supposant que Mackenzie participe à ce régime, il ou elle peut verser :</p> $1,75 \% \times 120\,000 \$ = 2\,100 \$ \text{ par année (ou } 81 \$ \text{ par paie, toutes les deux semaines)}$
Exemple de solde du CELI au départ à la retraite	<p>Après 20 ans, le solde de son compte pourrait se chiffrer à 104 000 \$. Ce montant comprend les cotisations de l'employée et de l'employeur et est fondé sur un taux de rendement de 5 %.</p> <p>*S'ils choisissaient 4 %, cela pourrait potentiellement atteindre 238 000 \$.</p>

B6. Compte non enregistré

Caractéristique	Description
Compte non enregistré	Les cotisations sont effectuées après impôt, et il n'y a pas de limite au montant total que vous pouvez cotiser. Cependant, vos revenus de placement sont imposables (gains en capital et dividendes). Vous pouvez retirer de l'argent de votre compte non enregistré chaque fois que vous en avez besoin.
Cotisations de l'employé·e	<p>Vous pouvez verser des cotisations égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> un maximum de 1,75 % de vos gains si vous participez au volet PD facultatif un maximum de 4 % de vos gains si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Cotisations de contrepartie de l'employeur	<p>Johnson & Johnson versera des cotisations de contrepartie égales à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 % des vôtres jusqu'à concurrence de 1,75 % de vos gains (c.-à-d., 0,875 %) si vous participez au volet PD facultatif 50 % des vôtres jusqu'à concurrence de 4 % de vos gains (c.-à-d., 2 %) si vous ne participez pas au volet PD facultatif
Placements	Il existe un ensemble d'options de placement dans lesquelles vous pouvez choisir d'investir.
Exemple de cotisations	En supposant que Mackenzie participe à ce régime, il ou elle peut verser : 1,75 % x 120 000 \$ = 2 100 \$ par année (ou 81 \$ par paie, toutes les deux semaines).
Exemple de solde du compte non enregistré au départ à la retraite	<p>Après 20 ans, le solde de son compte pourrait se chiffrer à 104 000 \$. Ce montant comprend les cotisations de l'employée et de l'employeur et est fondé sur un taux de rendement de 5 %.</p> <p>*S'ils choisissaient 4 %, cela pourrait potentiellement atteindre 238 000 \$.</p>
<p><i>*Correspondance J&J dans l'agrégat : Vous pouvez choisir un ou plusieurs composants optionnels, mais la correspondance sera plafonnée à 1,75 % (ou 4 %) en tant qu'agrégat de tous les composants choisis.</i></p>	

Choix de volets facultatifs – Éléments à prendre en considération

Si vous préférez...	Prenez en considération...
...profiter de la stabilité et de la sécurité d'une rente viagère garantie gérée par Johnson & Johnson (approche passive)	...le volet PD facultatif ou le compte de cotisations accessoires optionnelles (CAO)
...épargner pour la retraite et prendre les décisions relatives à vos placements (approche active)	...le volet à cotisations déterminées (CD) ou le REER
...épargner pour un objectif à court terme comme l'achat d'une maison ou l'éducation permanente	...le REER
...épargner pour un objectif à court ou à long terme, en ayant la possibilité de retirer de l'argent quand vous en avez besoin	...le CELI ou le compte non enregistré
...verser des cotisations avant impôt et faire des économies d'impôt	...le volet PD facultatif, le compte CAO, le volet à cotisations déterminées (CD) ou le REER
...verser des cotisations après impôt	...le CELI ou le compte non enregistré

Choix

- **Régime de retraite PD de base :** Tous les employés admissibles y participent. Toutes les cotisations sont financées par Johnson & Johnson; vous n'avez donc aucune cotisation à verser. Le régime PD de base à lui seul vous procurera un revenu de retraite tout au long de votre vie durant, mais *sera-t-il suffisant?*
 - **Régime de retraite PD de base et volets facultatifs :** Vous pouvez choisir parmi une grande variété de volets facultatifs en fonction de vos objectifs et de vos besoins. Vous versez des cotisations et Johnson & Johnson verse des cotisations égales aux vôtres. Tous les volets facultatifs que vous choisissez vous permettront de bonifier votre rente ou votre épargne.
 - **Quels volets facultatifs choisir?** Examinez les caractéristiques et les avantages de chaque option afin de choisir celle(s) convenant le mieux à votre situation.
 - **« Trajectoire assistée » ou « trajectoire autonome »?** Depuis le 20 juin 2025, vous pouvez choisir entre deux stratégies de placement : la « trajectoire assistée » (approche passive) ou la « trajectoire autonome » (approche active) pour les cotisations que vous versez à ces régimes.
-
-

Comparaison 1 : régime de retraite PD de base seulement ou régime de retraite PD de base + volet PD facultatif

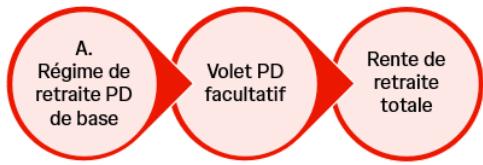
- A. **Régime de retraite PD de base seulement :** Par défaut, tous les employés admissibles participent au régime et toutes les cotisations sont entièrement financées par Johnson & Johnson. *Ce régime peut-il à lui seul fournir un revenu de retraite suffisant?*
- B. **Volet PD facultatif :** En choisissant cette option, vous pouvez *potentiellement plus que doubler* vos revenus de retraite.

Régime de retraite PD de base seulement	Régime PD de base + volet PD facultatif
0,5 % x salaire moyen de fin de carrière x années de service reconnu = 0,5 % x 120 000 \$ x 20 ans = rente annuelle de 12 000 \$	<p>Partie A : Régime de retraite PD de base 0,5 % x salaire moyen de fin de carrière x années de service reconnu = 0,5 % x 120 000 \$ x 20 ans = rente annuelle de 12 000 \$</p> <p>Partie B : Volet PD facultatif 0,7 % x salaire moyen de fin de carrière x années de service reconnu = 0,7 % x 120 000 \$ x 20 ans = rente annuelle de 16 800 \$</p> <p>Total : Partie A + Partie B = 12 000 \$ + 16 800 \$ = rente annuelle de 28 800 \$</p>

Si Mackenzie choisit le régime de retraite PD de base + le volet PD facultatif, le montant de sa rente annuelle pourrait être plus du double de celui obtenu avec le régime de retraite PD de base seulement ($28\ 800\ \$ \div 12\ 000\ \$ = 2,4$ fois).

Mais qu'en est-il des autres volets facultatifs?

Comparaison 2 : Régime de retraite PD de base + volet PD facultatif ou régime de retraite PD de base + (un ou plusieurs des volets suivants : volet CD, REER, CELI, compte non enregistré)



Cette combinaison pourrait être idéale si vous préférez une **approche « passive »** pour votre rente de retraite, c'est-à-dire que **Johnson & Johnson gérera entièrement votre rente.**



Cette combinaison pourrait être idéale si vous préférez une **approche « active »** pour gérer votre rente de retraite, c'est-à-dire que **vous prenez vos décisions de placement** en fonction de votre tolérance au risque et de vos objectifs de retraite, et sélectionnez le ou les placements que vous souhaitez détenir dans votre ou vos comptes.



Cette combinaison est un **mélange des approches « active » et « passive »**, mais gardez à l'esprit qu'elle peut entraîner une baisse du plafond de cotisation ou du maximum des cotisations de contrepartie (soit 1,75 % au lieu de 4 %).

“Trajectoire assistée ou trajectoire autonome?

Depuis le 20 juin 2025, vous pouvez choisir entre deux stratégies de placement : la « trajectoire assistée » (approche passive) ou la « trajectoire autonome » (gestion active) pour les cotisations que vous versez à ces régimes.

Caractéristique	« Trajettoire assistée »	« Trajettoire autonome »
De quoi s'agit-il?	En choisissant cette option, vos cotisations actuelles et futures seront investies dans le portefeuille Fidelity Passage dont l'année se rapproche le plus de celle de votre 65 ^e anniversaire de naissance.	Choisissez cette option si vous souhaitez gérer vos placements en fonction de votre tolérance au risque et de vos objectifs de retraite personnels.
Choix de placements	Vous n'avez pas besoin de choisir : toutes vos cotisations seront investies dans un portefeuille Passage.	Constituez vous-même votre portefeuille en choisissant parmi une variété de fonds à revenu fixe et d'actions, y compris les portefeuilles Passage.
Surveillance périodique	Vous pouvez suivre vos progrès au moyen du portail <i>À votre avantage</i> ou de votre relevé annuel du régime de retraite, en ayant la certitude que votre portefeuille Passage est géré et surveillé par des professionnels.	Vous pouvez suivre vos progrès au moyen du portail <i>À votre avantage</i> ou de votre relevé annuel du régime de retraite.
Rééquilibrage périodique	Les portefeuilles Passage sont gérés par des professionnels, ce qui signifie que la répartition et le rééquilibrage de l'actif sont effectués pour vous.	Vous serez responsable de passer en revue la répartition ou le rééquilibrage de l'actif et d'y apporter des modifications, y compris les transferts de fonds, etc.
Passage d'une répartition axée sur la croissance à une répartition axée sur la génération de revenus	À l'approche de votre retraite, les portefeuilles Passage passeront automatiquement et progressivement d'une répartition axée sur la croissance à une répartition axée sur la génération de revenus.	Vous serez responsable d'effectuer des changements et de passer d'une répartition axée sur la croissance à une répartition axée sur la génération de revenus comme vous le jugez approprié et nécessaire.

Option par défaut et vos choix

- Par défaut**, tous les employés admissibles participent au régime de retraite PD de base seulement.
 - Les volets facultatifs doivent être choisis**, vous devez donc faire des choix afin de bénéficier des cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson.
 - Vous pouvez adhérer ou modifier votre participation** au volet PD facultatif et au volet CD deux fois par année (en janvier et en juillet).
 - Vous pouvez modifier** la répartition de vos placements et votre taux de cotisation au REER, au compte CAO, au CELI et au compte non enregistré en tout temps.
-
-

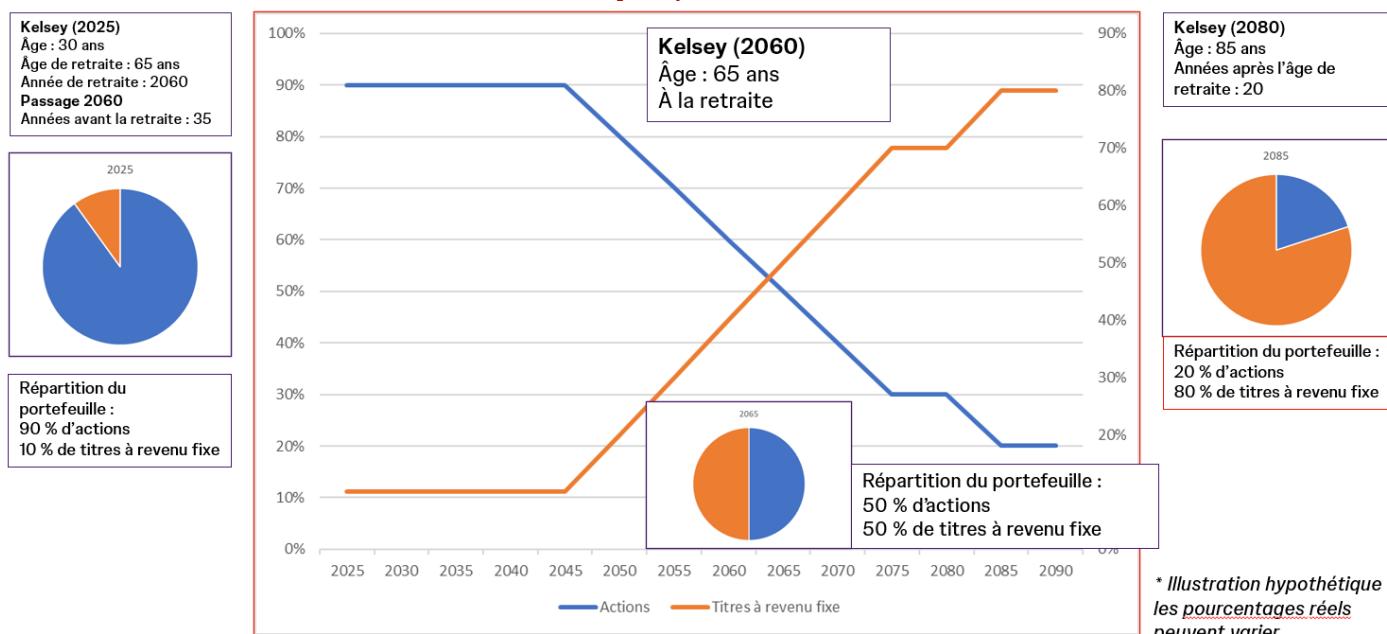
Résumé : régime de retraite PD de base et volets facultatifs de Johnson & Johnson

Caractéristique	A. Régime de retraite PD de base	B1. Volet PD facultatif	B2. Volet CD	B3. REER	B4. Compte CAO	B5. CELI	B6. Compte non enregistré
Offre-t-il un revenu viager, un solde du compte à la retraite ou autre?	Revenu viager	Revenu viager	Solde du compte à la retraite	Solde du compte à la retraite	Bonification de la rente du régime PD	Solde du compte pouvant servir à toute fin utile	Solde du compte pouvant servir à toute fin utile
Qui verse les cotisations (et quel est le taux de cotisation)?	Johnson & Johnson seulement (cotisations fondées sur des calculs actuariels)	Employé-e seulement : 2,25 % des gains	Employé-e (1,75 % ou 4 %), et cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson (1,75 % ou 4 %)	Employé-e (1,75 % ou 4 %), et cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson (1,75 % ou 4 %)	Employé-e (1,75 % ou 4 %), et cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson (1,75 % ou 4 %)	Employé-e (1,75 % ou 4 %), et cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson (0,875 % ou 2 %)	Employé-e (1,75 % ou 4 %), et cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson (0,875 % ou 2 %)
Peut-on réaliser des économies d'impôt?	Oui, les cotisations versées par Johnson & Johnson permettent de réaliser des économies d'impôt.	Oui, les cotisations permettent de réaliser des économies d'impôt.	Oui, les cotisations permettent de réaliser des économies d'impôt.	Oui, les cotisations permettent de réaliser des économies d'impôt.	Non, les cotisations sont prélevées sur le salaire avant impôt et ne réduisent pas les droits de cotisation à un REER.	Non, les cotisations sont prélevées sur le salaire après impôt, mais les retraits sont exonérés d'impôt.	Non, les cotisations sont prélevées sur le salaire après impôt, et la croissance peut être imposable l'année où elle est réalisée.
Comment le revenu de retraite est-il établi?	Formule de calcul de la rente	Formule de calcul de la rente	Dépend de l'instrument d'épargne-retraite : fonds de revenu viager (FRV), rente, etc.	Dépend de l'instrument d'épargne-retraite : fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), rente, etc.	Le solde du compte CAO peut servir à bonifier la rente du régime de retraite PD.	Vous pouvez retirer de l'argent quand vous en avez besoin, même avant la retraite.	Vous pouvez retirer de l'argent quand vous en avez besoin, même avant la retraite.
Peut-on choisir les placements?	Sans objet	Sans objet	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Lancement d'un nouveau fonds à date cible : Portefeuilles Fidelity Passage^{MC}

1. **Portefeuille tout-en-un**, pleinement diversifié et **géré par des professionnels** pour vous. Il investit dans une combinaison d'actions, d'obligations, de placements de trésorerie et d'autres titres.
2. **Il évolue avec vous** à mesure que vous approchez de la retraite : conçu pour vous aider à **faire fructifier votre épargne** pendant vos années actives et vous **procurer un revenu et une stabilité** pendant votre retraite.
3. **Choisissez un fonds** en fonction de votre âge actuel et de l'âge ou l'année où vous prévoyez prendre votre retraite.
 - a. Par exemple, en 2025, Kelsey a 30 ans et prévoit prendre sa retraite à 65 ans en 2060. Il ou elle pourrait choisir le fonds Passage^{MC} 2060.
 - b. (année de naissance, p. ex. 1995) + (65 ans) = 2060
 - c. S'il ou elle prévoit prendre sa retraite avant ou après 65 ans, il ou elle doit modifier le calcul en conséquence.
4. **Nouveau** : Depuis juin 2025, vous pouvez choisir ce fonds pour votre ou vos volets facultatifs. De plus, à l'automne 2025, le **fonds équilibré PH&N** sera **retiré** de ces régimes et **remplacé par** les fonds à date cible du portefeuille **Passage**.

Fonds à date cible : il évolue avec vous jusqu'à la retraite



Choisir un portefeuille Passage

Règle générale :

En fonction de votre année de naissance (*colonne de gauche*) ou de l'année de votre 65^e anniversaire (*colonne du milieu*), choisissez le portefeuille Passage correspondant (*colonne de droite*).

ANNÉE DE NAISSANCE	ANNÉE DE VOTRE 65 ^e ANNIVERSAIRE	PORTEFEUILLE PASSAGE
1957 ou avant	2022 ou avant	Portefeuille Passage 2020
1958 à 1962	2023 à 2027	Portefeuille Passage 2025
1963 à 1967	2028 à 2032	Portefeuille Passage 2030
1968 à 1972	2033 à 2037	Portefeuille Passage 2035
1973 à 1977	2038 à 2042	Portefeuille Passage 2040
1978 à 1982	2043 à 2047	Portefeuille Passage 2045
1983 à 1987	2048 à 2052	Portefeuille Passage 2050
1988 à 1992	2053 à 2057	Portefeuille Passage 2055
1993 ou après	2058 ou après	Portefeuille Passage 2060

Choisir des fonds à date cible de Fidelity Passage^{MC}

- Volets facultatifs** : Vous pouvez détenir des fonds à date cible dans n'importe quel volet facultatif où vous gérez vos placements, c'est-à-dire le volet CD, le REER, le CELI ou le compte non enregistré.
- Gamme de placements** : En plus des fonds à date cible de Fidelity Passage, Johnson & Johnson continue d'offrir plusieurs fonds d'actions et de titres à revenu fixe parmi lesquels vous pouvez choisir.
- Compréhension et surveillance** : Bien que les fonds à date cible soient gérés par des professionnels, nous vous encourageons à comprendre leur fonctionnement et à les surveiller régulièrement, par exemple à l'aide de votre relevé annuel du régime de retraite ou en ligne.

Notion clé : Fonds à date cible et fonds équilibré

À l'automne 2025, le fonds équilibré PH&N sera retiré de ces régimes et remplacé par les fonds à date cible du portefeuille Passage. Si vous n'avez pas encore mis à jour votre choix de placement, tout solde que vous avez détenu dans le fonds équilibré PH&N sera transféré au portefeuille Fidelity ClearPath le plus proche de l'année de votre 65e anniversaire. Par exemple, si vous êtes né·e en 1970, l'argent de votre fonds équilibré PH&N sera automatiquement transféré dans le portefeuille Fidelity Passage 2035.

Caractéristique	Fonds à date cible	Fonds équilibré
De quoi s'agit-il?	Portefeuille tout-en-un pleinement diversifié, composé d'un mélange d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire, qui évolue avec vous à mesure que vous approchez de la retraite.	Un seul fonds de placement qui peut investir dans des actions ordinaires, des obligations et des titres du marché monétaire, ainsi que dans des parts d'autres fonds communs de placement. En général, la répartition de l'actif est d'environ 50 % en actions et 50 % en titres à revenu fixe, d'où le terme « équilibré ».
La répartition globale de l'actif évolue-t-elle au fil du temps?	Oui, la composition de l'actif sous-jacent évolue progressivement au fil du temps afin de réduire le risque à mesure que la date butoir du fonds approche.	Pas nécessairement : le mandat du fonds consiste à maintenir fondamentalement une combinaison équilibrée de placements sous-jacents, bien que des fluctuations mineures dans la composition de l'actif se produisent naturellement à mesure que les conditions du marché évoluent.
Le fonds change-t-il en fonction des étapes de notre vie?	Oui, les fonds à date cible sont structurés de manière à évoluer au fil des étapes de notre vie, à mesure que nous passons de la vie active à la retraite, et tout au long de celle dernière.	Pas nécessairement : bien que les fonds équilibrés puissent avoir leur place à toutes les étapes de notre vie, ils ne changent pas spécifiquement en soi. Il faudrait plutôt adopter une perspective plus large du portefeuille afin de tenir compte de la proportion globale des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions afin d'offrir une répartition de l'actif adaptée à chaque étape de la vie et aux besoins individuels.
Le fonds offre-t-il une solution « tout-en-un » pour la répartition de l'actif?	Oui, un seul fonds à date cible peut assurer la répartition totale du portefeuille.	Non. Bien qu'un fonds équilibré offre une répartition équilibrée entre les titres à revenu fixe et les actions, il ne change pas nécessairement au fil du temps pour s'adapter aux besoins et à la pertinence typiques d'une étape de la vie.

Liste de choses à faire

- Examiner** le régime de retraite PD de base et les volets **facultatifs** de mon Programme de retraite et d'épargne des sociétés affiliées canadiennes de Johnson & Johnson.
- Réfléchir** à mes **objectifs** (retraite, etc.) et déterminer si les volets **facultatifs correspondent** à mes objectifs
- Optimiser mes cotisations** à mes régimes de retraite ou d'épargne afin de **profiter des cotisations de contrepartie de Johnson & Johnson et des frais de placement peu élevés**

Trouver un planificateur financier

1. Banque ou caisse populaire
2. Courtage en placements
3. Indépendant ou à honoraires seulement
4. En ligne

Ressources

1. **Canada.ca - Choisir un conseiller financier** : <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/epargnes-investissements/travailler-conseiller-financier.html>
2. **FP Canada - Trouver un planificateur financier** : <https://www.fpcanada.ca/findaplanner> (en anglais)
3. **CIFP (Institute de la retraite/The Canadian Institute of Financial Planning)**:
<https://www.charteredinstitute.ca/advisorlist.aspx?ID=382&SID=2>
4. **Trouver un planificateur financier (QC-FR) – IQPF** :
<https://institutpf.org/reperoire?postalCode=&radius=&name=&domain=&page=1>

Ressources: Johnson & Johnson Centre d'appels des avantages sociaux



fyb@hroffice.com



1-866-769-8521

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h 00 (heure de l'Est)

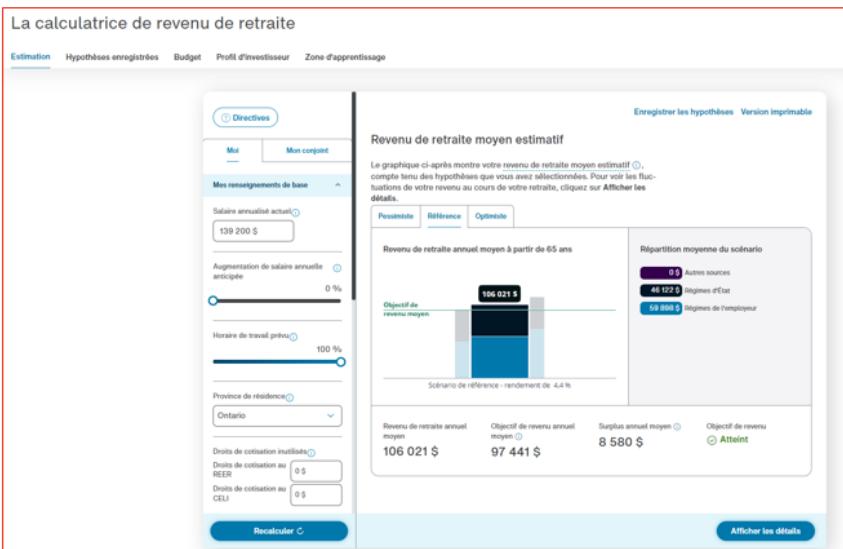
J&J Guide du retraite et d'épargne

<https://injbenefitsguide.ca/pension/fr/>

Fonds à date cible

<https://injbenefitsguide.ca/pension/fr/target/>

Ressources: Johnson & Johnson À votre avantage



- Calculatrice de revenue de retraite
- Calculateur de retraite
- Questionnaire de l'investisseur

Link: inj.hroffice.com

Vos commentaires sont importants pour nous. Veuillez remplir notre sondage pour courir la chance de gagner une carte-cadeau Amazon.ca de 100 \$. Merci.

Johnson&Johnson



<https://forms.office.com/r/qWYeVxJ48u?origin=lprLink>

Annexe : Lire la fiche de renseignements d'un fonds à date cible

APERÇU DU FONDS
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.

Portefeuille Fidelity Passage^{MC} 2060

Série O

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille Fidelity Passage^{MC} 2060 - série O (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.l. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse francais.fidelity.ca, ou visitez le fidelity.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

CODES DU FONDS	(S) CA SF - 6255	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.l.
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	15 mai 2018	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.l.
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 SEPTEMBRE 2024	606 millions \$	DISTRIBUTIONS	Annuelles, de mi-décembre à fin décembre
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	0,00 %	PLACEMENT MINIMUM	Négociable

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des fonds sous-jacents, y compris d'autres Fonds Fidelity et des FNB. Ces fonds sous-jacents investissent, en règle générale, dans des titres de capitaux propres des titres à revenu fixe et/ou des titres du marché monétaire. De sa création jusqu'à sa date cible (2060) et pendant une période d'environ 20 ans après cette date, une proportion croissante de l'actif du Fonds sera graduellement investie dans des titres de fonds de revenu fixe et de fonds du marché monétaire. Lorsque la répartition de l'actif du Fonds sera devenue, pour l'essentiel, identique à celle du Portefeuille Fidelity Passage^{MC}. Revenu, il est prévu que le Fonds fusionne avec celui-ci. Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 30 septembre 2024. Les placements du fonds sous-jacent sont appelés à changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

	12,91 %	%	PAR TYPE D'ACTIF	%	PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
1 Fonds Fidelity Marchés émergents	11,71 %		Actions étrangères	74,76 %	États-Unis	35,49 %
3 Fonds Fidelity Actions internationales Composantes multi-actifs	10,03 %		Actions canadiennes	22,24 %	Canada	23,01 %
4 Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique	9,97 %		Trésoerie	1,89 %	Royaume-Uni	5,82 %
5 Fonds Fidelity Valeurs sûres de croissance Composantes multi-actifs	7,34 %		Obligations de provinces canadiennes	0,53 %	Chine	5,07 %
6 Fonds Fidelity Discipline Actions Amérique	6,69 %		Obligations fédérales canadiennes	0,17 %	Japon	4,52 %
7 Fonds Fidelity Valeur internationale Composantes multi-actifs	6,57 %		Obligations américaines à rendement élevé	0,17 %	France	3,66 %
8 Fonds Fidelity Croissance internationale Composantes multi-actifs	6,53 %		Titres convertibles	0,10 %	Allemagne	2,52 %
9 Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains	5,99 %		Obligations étrangères	0,08 %	Taiwan	2,14 %
10 Fonds Fidelity Frontière Nord	5,94 %		Obligations de municipalités canadiennes	0,03 %	Corée du Sud	1,91 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	83,68 %		Autres placements et actifs nets	0,03 %	Autres pays et actifs nets	15,86 %
Nombre total de placements	25					

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

	%	PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
Actions étrangères	74,76 %	États-Unis	35,49 %
Actions canadiennes	22,24 %	Canada	23,01 %
Trésoerie	1,89 %	Royaume-Uni	5,82 %
Obligations de provinces canadiennes	0,53 %	Chine	5,07 %
Obligations fédérales canadiennes	0,17 %	Japon	4,52 %
Obligations américaines à rendement élevé	0,17 %	France	3,66 %
Titres convertibles	0,10 %	Allemagne	2,52 %
Obligations étrangères	0,08 %	Taiwan	2,14 %
Obligations de municipalités canadiennes	0,03 %	Corée du Sud	1,91 %
Autres placements et actifs nets	0,03 %	Autres pays et actifs nets	15,86 %

- Fiche de renseignements :** Elle fournit des renseignements importants sur un fonds de placement afin d'aider les investisseurs à prendre des décisions éclairées.
- Mise à jour régulière :** La fiche de renseignements est mise à jour périodiquement, c'est-à-dire tous les trimestres ou tous les ans.
- Renseignements clés :**
 - Nom du fonds et date de la fiche de renseignements du fonds
 - Bref aperçu
 - Dans quoi le fonds investit-il?
 - Niveau de risque
 - Quel a été le rendement du fonds?
 - À qui le fonds est-il destiné?
 - Combien cela coûte-t-il?
 - Pour plus de renseignements

A. Nom du fonds et date de la fiche de renseignements du fonds.

B. Bref aperçu

C. Dans quoi le fonds investit-il?

APERÇU DU FONDS
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.

Portefeuille Fidelity Passage^{MC} 2060

Série O

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille Fidelity Passage^{MC} 2060 - série O (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.l. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse sc.francais@fidelity.ca, ou visitez le fidelity.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

■ BREF APERÇU

CODES DU FONDS	(\$ CA) SF : 6255	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.l.
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	15 mai 2018	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.l.
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 SEPTEMBRE 2024	606 millions \$	DISTRIBUTIONS	Annuelles, de mi-décembre à fin décembre
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	0,00 %	PLACEMENT MINIMUM	Négociable

■ DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des fonds sous-jacents, y compris d'autres Fonds Fidelity et des FNB. Ces fonds sous-jacents investissent, en règle générale, dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe et/ou des titres du marché monétaire. De sa création jusqu'à sa date cible (2060) et pendant une période d'environ 20 ans après cette date, une proportion croissante de l'actif du Fonds sera graduellement investie dans des titres de fonds de revenu fixe et de fonds du marché monétaire. Lorsque la répartition de l'actif du Fonds sera devenue, pour l'essentiel, identique à celle du Portefeuille Fidelity Passage^{MC} Revenu, il est prévu que le Fonds fusionne avec celui-ci.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 30 septembre 2024. Les placements du fonds sous-jacent sont appelés à changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

1 Fonds Fidelity Marchés émergents	12,91 %
2 Fonds Fidelity Actions internationales Composantes multi-actifs	11,71 %
3 Fonds Fidelity Discipline Actions Canada	10,03 %
4 Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique	9,97 %
5 Fonds Fidelity Valeurs sûres de croissance Composantes multi-actifs	7,34 %
6 Fonds Fidelity Discipline Actions Amérique	6,69 %
7 Fonds Fidelity Valeur internationale Composantes multi-actifs	6,57 %
8 Fonds Fidelity Croissance internationale Composantes multi-actifs	6,53 %
9 Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains	5,99 %
10 Fonds Fidelity Frontière Nord	5,94 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	83,68 %
Nombre total de placements	25

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

PAR TYPE D'ACTIF	%	PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
Actions étrangères	74,76 %	États-Unis	35,49 %
Actions canadiennes	22,24 %	Canada	23,01 %
Trésorerie	1,89 %	Royaume-Uni	5,82 %
Obligations de provinces canadiennes	0,53 %	Chine	5,07 %
Obligations fédérales canadiennes	0,17 %	Japon	4,52 %
Obligations américaines à rendement élevé	0,17 %	France	3,66 %
Titres convertibles	0,10 %	Allemagne	2,52 %
Obligations étrangères	0,08 %	Taiwan	2,14 %
Obligations de municipalités canadiennes	0,03 %	Corée du Sud	1,91 %
Autres placements et actifs nets	0,03 %	Autres pays et actifs nets	15,86 %

A. Nom du fonds et date de la fiche de renseignements du fonds : La fiche de renseignements d'un fonds peut être mise à jour chaque année (ou tous les trimestres/tous les trois mois). Il est important que vous obteniez une fiche de renseignements récente.

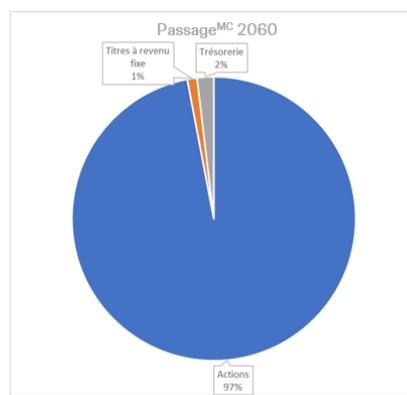
B. Bref aperçu

- **Date de création de la série :** Il s'agit de la date à laquelle le fonds a été initialement lancé. Comme nous le verrons dans une prochaine section, les rendements passés du fonds sont communiqués à partir de sa date de lancement.
- **Valeur totale du fonds** (à une date donnée) : Ceci indique la valeur totale de l'argent investi par potentiellement tous les investisseurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'institutions. Cette information donne une bonne idée de la taille du fonds. En général, la taille moyenne des fonds au Canada est d'environ 1,5 milliard de dollars, mais elle peut varier considérablement, certains fonds étant beaucoup plus petits et d'autres, beaucoup plus importants.
- **Ratio des frais de gestion (RFG)** : Il s'agit des frais que vous devrez payer pour ce fonds. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter la section « *G. Combien cela coûte-t-il?* ».

C. Dans quoi le fonds investit-il?

- **Dix principaux placements** (à une date donnée) : Cette liste affiche les 10 principaux titres détenus par le fonds. Comparez ce chiffre au « nombre total de placements » (25 dans cet exemple) pour vous faire une idée du degré de diversification du fonds.
- **Répartition des placements** (à une date donnée) : Cette section présente la répartition de l'actif du fonds, c'est-à-dire le pourcentage qui est investi en actions (p. ex., des titres), en titres à revenu fixe (p. ex., des obligations) et en trésorerie.
- La **répartition des placements** est également indiquée par pays ou zone géographique.
- Dans cet exemple de **répartition des placements**, si nous regroupons cette liste de 10 catégories en trois catégories principales, soit les actions, les titres à revenu fixe et la trésorerie, nous obtenons la répartition suivante (p. ex., en combinant les « actions étrangères » et les « actions canadiennes ») :

Répartition	Pourcentage
Actions	97,00 %
Titres à revenu fixe	1,11 %
Trésorerie	1,89 %
Total	100,00 %



D. Niveau de risque

■ QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

D. Niveau de risque : Cette section indique le niveau de volatilité du fonds, qui peut varier de faible à élevé. Il s'agit d'un concept de placement important qui vous aide à déterminer si un placement vous convient. En règle générale, les investisseurs prudents préféreront un placement à faible volatilité, car celui-ci ne fluctue pas beaucoup d'un mois à l'autre, tandis que les investisseurs audacieux seront plus à l'aise avec un placement à forte volatilité et les fluctuations potentielles qui peuvent l'accompagner.

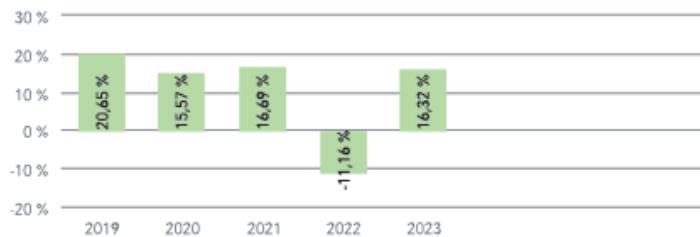
E. Quel a été le rendement du fonds?

■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du Fonds au cours des 5 dernières années. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Le graphique indique le rendement des parts de série O du Fonds au cours de chacune des 5 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 des 5 années. Les rendements indiqués et leur variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques associés au Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série O du Fonds sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

RENDEMENT	3 MOIS SE TERMINANT LE	SI VOUS AVIEZ INVESTI 1 000 \$ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE
Meilleur rendement	14,8 % 30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 148 \$
Pire rendement	-13,8 % 31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 862 \$

RENDEMENT MOYEN

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série O du Fonds à la date de sa création aurait accumulé 1 901 \$. Cela représente un rendement annuel composé de 10,6 %.

■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

F. À qui le fonds est-il destiné?

■ À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- planifient prendre leur retraite vers 2060
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe
- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

E. Quel a été le rendement du fonds? Cette section présente les rendements passés du fonds pour chacune des dernières années civiles. Dans une section précédente, « *B. Bref aperçu – Date de création de la série* », il est indiqué que ce fonds a été lancé en **mai 2018**. Par conséquent, la première année civile complète de rendement a été enregistrée en **2019**. La présente fiche de renseignements sur le fonds est datée du mois de **novembre 2024**. Ainsi, la dernière année civile complète de rendement était **2023**.

F. À qui le fonds est-il destiné? Cette section fournit quelques suggestions pour déterminer si ce fonds **vous convient**, par exemple si vous **prévoyez prendre votre retraite vers l'année 2060**.

■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série O du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous ne versez aucun frais de souscription à l'achat ou à la vente des parts de série O du Fonds.

2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Au 30 juin 2024, les frais associés au Fonds représentaient 0,08 % de sa valeur, ce qui équivaut à 0,80 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN TANT QUE % DE LA VALEUR DU FONDS)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), et de certains frais d'exploitation (coûts du fonds) du Fonds.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,08 %
FRAIS DU FONDS	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée sur les parts de série O.

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas aux parts vendues dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou d'autres programmes de placement semblables.
Frais de la série O	Vous devrez nous verser directement des frais de gestion négociés (maximum de 0,85 %). Cette série est offerte aux investisseurs institutionnels qui ont conclu avec nous une entente de souscription pour des parts de série O.

H. Pour plus de renseignements

■ ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

■ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.l. 483 Bay Street, North Tower Suite 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7	TÉLÉPHONE : 416 307-5200 SANS FRAIS : 1 800 263-4077 COURRIEL : sc.francais@fidelity.ca SITE WEB : fidelity.ca
---	---

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

G. Combien cela coûte-t-il? Cette section fournit de l'information importante sur les frais que vous pourriez devoir payer.

- **Frais de souscription** : Cela inclut les éventuels frais de vente ou de commission. *Notez que vous ne payez aucun frais de vente puisque vous participez au régime de retraite de Johnson & Johnson.* En revanche, si vous investissez dans des fonds directement par l'intermédiaire de votre institution financière, vous devrez peut-être payer ces frais directement. Il est donc important d'en être conscient·e.
- **Frais du fonds** : Il peut s'agir des frais de gestion, des frais d'opérations et des frais de courtage. Vous ne payez pas ces frais directement, car ils sont déduits du rendement des placements.
- **Autres frais** : Vous pourriez devoir payer ces frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du fonds. *Notez que, puisque vous participez au régime de retraite de Johnson & Johnson, ces frais sont généralement moins élevés que ceux que vous auriez à payer si vous achetiez des parts d'un fonds comparable auprès de votre institution financière.*

H. Pour plus de renseignements : Cette section contient les coordonnées de Fidelity Investments Canada.